

Réf: Dossier 458178

Avis de constitution

SOCIETE « SANOU JOAILLERIE GROUP »

Siège Abidjan Yopougon Maroc entre le carrefour
Saint Pierre Marie et le restaurant Amore, Lot 5994, Ilot
143

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/10/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/10/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANOU JOAILLERIE GROUP »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire : L'achat et la vente d'or; L'achat et la vente de métaux précieux; L'import et l'export d'or et de métaux précieux; Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon Maroc entre le carrefour Saint Pierre Marie et le restaurant Amore, Lot 5994, Ilot 143

Dirigeant(s) M FODJO KOUASSI FÉLIX (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-05909 du 26/11/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°73758/GTCA/RC/2025 du 26/11/2025

